



## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 AVRIL 2025

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

**Début de séance : 19 h 00**

Affiché le jour 16/04/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 39

L'an deux mille vingt cinq, le neuf avril, à 19 h 00, le Conseil Municipal de Charenton-le-Pont s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Hervé GICQUEL, Maire de Charenton-le-Pont.

#### **Etaient présents :**

M. GICQUEL, M. TURANO, Mme MAGNE, M. GAILHAC,; M. SEGALAT, Mme HERBERT, M. DROUVILLE, Mme CERTIN, M. CRON, M. BOCCARA, M. VAN DEN AKKER, Mme MENOUM, M. BENOIT, M. MIROUDOT, M. MAZURE, Mme LYET, Mme EL HARTI, Mme GONNET, Mme LONGUEVE, Mme GIRARD, M. MATOBO, Mme GUEGANROS, Mme YANGO, Mme MINART, , M. SCAGLIOSO, M. RAMBAUD, Mme DENIS, M. MARTINS PEREIRA,, M RODRIGUEZ-LACAM

#### **Etaient excusés :**

Mme LEHOUT POSMANTIER, M. LEGUIL, Mme YAHIAOUI, M. TRABELSI, Mme MARGO, Mme CAMPOS BRETILLON, M. TOURCHIK, Mme OUTIN, Mme GRUBER, M. SZERMAN,

**Désignation du secrétaire de séance :** Mme YANGO

#### **Présentation des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT**

**Rapporteur :** Monsieur GICQUEL

#### **1) Attribution de subventions communales au titre de l'année 2025**

**Rapporteur :** Madame CERTIN

**Délibération DEL\_2025\_023**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des voix exprimées, l'attribution des subventions au bénéfice des associations selon le document ci-annexé, pour un montant de 741 400 €.

#### **2) Création de l'emploi permanent de Directeur du Centre aquatique municipal contractuel et autorisation de recrutement d'un contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique.**

**Rapporteur :** Madame MINART

**Délibération DEL\_2025\_024**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la création de l'emploi permanent de Directeur du centre aquatique municipal à temps complet

### 3) Modification du tableau des emplois permanents

**Rapporteur : Monsieur SEGALAT**

**Délibération DEL\_2025\_025**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, les suppressions et les créations des postes

Suppression	Création	Commentaire	Secteur	Fonction
1 Adjoint du patrimoine principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 Adjoint du patrimoine	Nomination stagiaire suite à la transformation du poste agent secteur jeunesse publics empêchés	Médiathèques	Agent de médiathèques
1 Adjoint d'animation principal 1 <sup>ère</sup> classe	1 Animateur principal 2 <sup>ème</sup> classe	Recrutement sur un grade différent	Service Enfance	Directeur ALSH
5 Agents de maîtrise principal	5 Adjoints techniques	Rééquilibrage des besoins	Nature et Jardins Bâtiment Cimetière Police Municipale	Jardinier Electricien Opérateur cimetière Opérateur vidéo-surveillance

### 4) Convention de mutualisation de la fonction de DPO proposée par l'EPT

**Rapporteur : Monsieur BENOIT**

**Délibération DEL\_2025\_026**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, la convention de mutualisation de la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPO) proposée par l'EPT.

### 5) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de l'ossuaire du cimetière intercommunal de Valenton

**Rapporteur : Madame LYET**

**Délibération DEL\_2025\_027**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, la convention ou tout avenant concernant l'occupation de l'ossuaire du cimetière intercommunal de Valenton.

### 6) Attribution d'un prix pour le lauréat du Prix littéraire inclusif

**Rapporteur : Madame HERBERT**

**Délibération DEL\_2025\_028**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, l'attribution au lauréat du Prix Littéraire Inclusif une récompense d'un montant de 500 €.

**7) Actualisation des tarifs applicables aux usagers des médiathèques avec un tarif unique pour les extérieurs de 0-25 ans et l'extension du tarif de remboursement aux lecteurs CD et MP3, en cas de perte ou de détérioration**  
**Rapporteur : Madame HERBERT**  
**Délibération DEL\_2025\_029**

Le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, tarifs applicables aux usagers des médiathèques de Charenton-le-Pont

Libellé	Résidents*	extérieurs
Demandeur d'emploi et RSA, personnes en situation de handicap, jeunes scolarisés à Charenton-le-Pont, extérieurs travaillant à Charenton-le-Pont (justificatif demandé)	Gratuit	Gratuit
0 – 25 ans		15,30 €
26 ans et +		30,50 €
Remplacement carte de lecteur	4,10 €	
Collectivités (écoles, centres de loisirs, crèches, etc)	Gratuit	
Photocopie et impression noir & blanc	0,10 €	
Photocopie et impression couleurs	0,30 €	

**8) Actualisation des tarifs des spectacles du Théâtre des 2 Rives à compter de la saison artistique 2025-2026**  
**Rapporteur : Madame HERBERT**  
**Délibération DEL\_2025\_030**

Le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, l'actualisation et la fixation des tarifs des saisons artistiques du Théâtre des Deux Rives comme suit :

**Pass Adulte 15 €**

**Pass Réduit\* 6 €**

Catégories	Plein tarif	Tarif réduit <sup>(1)</sup>	Tarif réduit scolaires <sup>(2)</sup>	Abo Adulte	Abo Réduit <sup>(1)</sup>	Tarifs Comités d'entreprises de Charenton et assimilés, groupes, associations de Charenton, structures sociales partenaires et Réseau <sup>pro</sup> <sup>(3)</sup>
A+	47€	31€	5€	24€	16€	24€
A	41€	26€	5€	21€	14€	21€
B	31€	20€	5€	16€	11€	16€
C	21€	14€	5€	12€	8€	12€
Famille	12€	8€	5€	7€	5€	7€
CDM	9€	6€	5€	6€	6€	6€
Pack 3 CDM	16€					
Actions culturelles et pédagogiques, ateliers de sensibilisation et des interventions artistiques (toutes salles confondues et hors les murs) <sup>4</sup> :						Tarif unique 6 €

**9) Revalorisation des tarifs et droits d'entrée de la piscine municipale**

**Rapporteur : Monsieur SCAGLIOSO**

**Délibération DEL\_2025\_031**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à la majorité**, la revalorisation de la grille tarifaire de droits d'entrée et de location de la piscine municipale de 1,7 % à compter du 1er septembre 2025

**10) Autorisation d'appliquer une exonération des cotisations de l'atelier socio-culturel guitare en raison de l'absence de l'intervenant guitare**

**Rapporteur : Madame MINART**

**Délibération DEL\_2025\_032**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, une exonération du montant du tiers de la facture annuelle pour les cours de l'atelier socioculturel « Guitare ».

**11) Autorisation d'appliquer une exonération et une réduction exceptionnelle des cotisations du conservatoire de musique André Navarra sur la facturation du 3ème trimestre de l'année scolaire 2024/2025.**

**Rapporteur : Madame LONGUEVE**

**Délibération DEL\_2025\_033**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, pour l'année 2024/2025 :

- un abattement de 30% qui sera appliqué sur le montant trimestriel de la cotisation pour tous les élèves qui ont pu bénéficier de cours en visio, en présentiel délocalisé sur 5 sites, et qui pour certains ont dû privilégier certaines pratiques en fonction de l'éloignement géographiques des sites.

- une exonération de la cotisation du 3ème trimestre pour les élèves qui n'ont pas pu bénéficier de cours à savoir : les élèves inscrits en Musique Assistée par ordinateur (MAO) et ou en Pratiques collectives.

**12) Cession de parties du lot de volume n° 5 de la parcelle cadastrée section D n° 132 sise 8-12, avenue Winston Churchill et intégration de parties de lot dans le domaine public viaire pour la mise en oeuvre du projet de rénovation de la place de la Coupole**

**Rapporteur : Monsieur GAILHAC**

**Délibération DEL\_2025\_034**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à la majorité**, la cession des lots de volume n°16, 17 et 18 de la parcelle cadastrée D n° 132 appartenant à la Ville de Charenton-le-Pont pour une contenance de 187 m<sup>2</sup>, et la réintégration dans le domaine public viaire du lot de volume n°14 de cette même parcelle appartenant à la SNC HEREP III CHARENTON pour une contenance de 16 m<sup>2</sup> nécessaire à la mise en œuvre du projet d'aménagement de la Coupole.

**13) Signature d'un protocole d'accord pour le financement d'une plaque en mémoire de Paul Eluard au 52 avenue de Gravelle**

**Rapporteur : Monsieur CRON**

**Délibération DEL\_2025\_035**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, le protocole d'accord de financement pour le remplacement de la plaque commémorative en mémoire de Paul Eluard. La dépense correspondra au coût de la fourniture seule de la plaque commémorative, sans dépasser 800€ TTC

**14) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de subventionnement avec la Région Île-de-France dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements sportifs de proximité**  
**Rapporteur : Madame MAGNE**  
**Délibération DEL\_2025\_036**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, la convention de subventionnement avec la Région Île-de-France permettant de financer pour un montant total de 94 725,00€ la rénovation du stade Henri Guérin.

**15) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention tripartite de versement d'une subvention pour les opérations de prévention et de tri des déchets**  
**Rapporteur : Monsieur TURANO**  
**Délibération DEL\_2025\_037**

Le Conseil Municipal a approuvé, **à l'unanimité**, la convention tripartite de versement d'une subvention avec l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois et le SYCTOM, permettant de financer à hauteur de 7 987€ les événements de sensibilisation autour du réemploi et de la réduction des déchets, organisés en 2024.

**Fin de séance : 20 h 45**

**Toutes les délibérations et les documents sont consultables auprès de la Direction de l'Administration Générale (Hôtel de Ville – 48 rue de Paris).**